

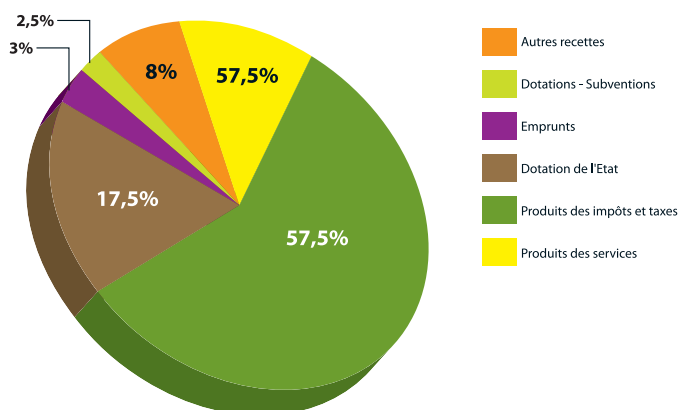
BUDGET 2009

Dans un contexte difficile, maintenir le cap

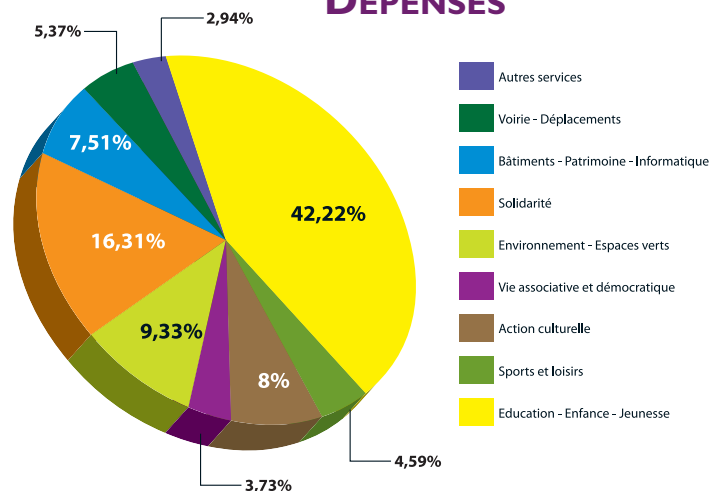
27,72 millions d'euros. C'est le montant total du budget municipal, qui connaît en 2009 une progression de 2% par rapport à 2008*.

Une évolution qui pourrait sembler importante, mais qui, à l'échelle de la commune, reste très limitée. Elle ne permettrait en effet pas de faire face à la hausse du coût des services sans le maintien d'une politique de gestion très rigoureuse. Quelles sont les priorités qui ont présidé à sa conception ? Comment s'équilibrent recettes et dépenses ? Quelle est la répartition des dépenses par grands domaines ? Point sur le budget 2009.

RECETTES



DÉPENSES



*Hors pénalité logement social et autofinancement

Budget municipal 2009 : les cinq priorités

(présentées lors du Débat d'Orientations Budgétaires
le 9 mars dernier en Conseil municipal)

Maintenir une fiscalité modérée

Les impôts locaux représentent 56,85% des recettes de la commune ; ils servent à assurer l'ensemble des services rendus aux habitants et à équiper la ville. C'est pourquoi ils doivent suivre l'évolution du coût réel des services assurés. Les taux communaux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière évoluent de +1,5% en 2009, une augmentation à laquelle s'ajoute celle des bases décidée par l'Etat (+2,5%).

Limiter le recours à l'emprunt

En 2009, l'endettement de la commune diminue (-3,87%). Après un pic d'emprunts pour financer la réalisation de la médiathèque, la ville rembourse davantage qu'elle n'emprunte (1 664 000 euros de dette remboursés contre 900 000 euros empruntés). Du coup l'autofinancement de la commune, c'est-à-dire sa capacité à financer des projets d'investissement sans avoir recours à des emprunts, mais en utilisant les marges dégagées sur les recettes de fonctionnement, progresse de façon importante : il est multiplié par près de 6 par rapport à 2008.

Maîtriser l'évolution des dépenses courantes

En 2009, la commune maintient tous les services offerts à la population, les modernise, et les développe, mais dans un souci constant de maîtriser les dépenses. Amélioration de l'efficacité, re-négociation du coût de certaines prestations à travers les marchés publics, économies d'énergie et de ressources, redéploiement de personnel... sont autant d'outils pour limiter l'augmentation des dépenses de fonctionnement, dans

un contexte où la commune est elle aussi frappée par les hausses de prix des matières premières. Les dépenses de fonctionnement courant ne devraient ainsi pas augmenter de plus de 2% en 2009.

Intégrer les dispositifs de contractualisation avec les partenaires pour optimiser les recettes (Caf, Conseil général et Cub)

Au-delà des dotations d'Etat habituelles, les dispositifs contractualisés avec l'Etat mais également les autres échelons de collectivités sont autant de sources potentielles de financement pour la commune. La Caisse d'Allocations Familiales avec le contrat enfance-jeunesse, le Conseil Général ou la Cub avec les nouveaux contrats de co-développement, offrent des leviers financiers sur les domaines de compétence qui leur sont propres et la commune entend bien en bénéficier en s'inscrivant dans une démarche partenariale formalisée.

Continuer à maintenir le patrimoine municipal

Les nombreux bâtiments, parcs et jardins dont la commune est propriétaire font l'objet d'importants investissements pour les maintenir en état. L'amortissement des locaux municipaux sur une longue durée implique ainsi un effort permanent d'entretien, en particulier pour répondre aux normes de sécurité en constante évolution. 24,14% des investissements sont ainsi consacrés au maintien et à la mise aux normes du patrimoine municipal.

LES CHIFFRES A RETENIR

Budget total
de la commune

27,72 M€

Endettement
en baisse

- 3,87%

Autofinancement*
en progression

x 5,8

Subventions aux
associations**

521 000€

* Lorsque les recettes de fonctionnement sont supérieures aux dépenses, il se dégage un supplément qu'on appelle l'autofinancement et qui permet de financer directement des investissements et donc de limiter le recours aux emprunts.

** hors subvention CCAS

LES DEPENSES PAR DOMAINE D'INTERVENTION

ACTION CULTURELLE (HORS ASSOCIATIONS)

investissement : 102 000€
 fonctionnement : 1,035M€ **1,14M€**

- saison culturelle du Théâtre des Quatre Saisons : 400 000€*
- achat d'ouvrages pour la médiathèque : 90 000€
- acquisition d'instruments pour l'Ecole de musique : 22 000€

*pour environ 110 000€ de recettes de billetterie

SOLIDARITÉ (CCAS, SENIORS, INSERTION)

investissement : 55 000€
 fonctionnement : 1,77M€ **2,32M€**

- aide sociale d'urgence : 60 000€
- matériel pour les foyers restaurants : 10 000€
- accessibilité handicapés : 25 000€
- PLIE : 23 100€
- SIVU du Val de l'Eau Bourde : 17 000€
- animations seniors (thés dansants...) : 7 600€

BÂTIMENTS, PATRIMOINE, INFORMATIQUE

investissement : 350 000€
 fonctionnement : 717 000€ **1,07M€**

- réfection des sols du centre La Prairie : 20 000€
- agrandissement d'une porte de l'église : 20 000€
- étanchéité et isolation de l'école maternelle Lange : 42 000€
- réfection des menuiseries de l'école maternelle Saint-Géry : 32 000€
- réfection de la couverture du foyer restaurant Saint-Géry : 20 000€

SPORTS ET LOISIRS (HORS ASSOCIATIONS)

investissement : 56 000€
 fonctionnement : 597 000€ **0,65M€**

- travaux d'éclairage au dojo La Tannerie et au gymnase Jehan Buhan : 16 000€
- réfection du skate park de Mandavit : 30 000€
- participation aux entrées piscine des Gradignanais à Talence et Villenave d'Ornon : 84 000€
- Fête sport et nature : 32 700€
- animations diverses : 62 400€
- entretien des terrains de sport : 17 500€

EDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE

investissement : 220 000€
 fonctionnement : 5,783M€ **6M€**

- centre de loisirs Le Clos du Vivier : 474 000€
- politique jeunesse : 90 000€
- mobilier et informatique dans les écoles : 40 000€
- restauration scolaire : 690 000€
- achat de matériels pour les structures de petite enfance : 110 000€

VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE

fonctionnement : **0,53M€***

- subventions à 101 associations : 480 700€
- interventions de proximité, dans le cadre des pauses quartiers : 10 000€
- opérations de concertation publique : 30 000€

* en outre la commune met gratuitement des locaux à disposition de 46 associations locales.

ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS

investissement : 708 000€
 fonctionnement : 618 000€ **1,33M€**

- entretien des bois de Mandavit et de La Tannerie : 20 000€
- entretien des berges de l'Eau Bourde : 45 000€
- acquisition de nouveaux jeux pour le parc du Moulineau : 23 000€
- fonctionnement Maison de la nature (aquarium, nourriture animaux etc...) : 33 000€
- plantations : 15 000€

VOIRIE, DÉPLACEMENTS

investissement : 250 000€
 fonctionnement : 513 000€ **0,76M€**

- modernisation du réseau d'éclairage public : 145 000€
- cheminements doux, pistes cyclables : 30 000€
- travaux de voirie : 60 000€
- aménagements de ronds-points : 15 000€

Ratios et informations légales disponibles sur le site internet www.ville-gradignan.fr

[entretien]

Henri Rivière, adjoint délégué aux Finances

Les médias se font actuellement largement l'écho de hausse très importante des impôts locaux en France. Qu'en est-il à Gradignan ?

Il est vrai que de nombreuses villes affichent cette année des hausses parfois spectaculaires des impôts locaux. Ce n'est pas le cas à Gradignan, puisque le Conseil municipal a voté une hausse modérée, de 1,5%, des taux de la taxe foncière et de la taxe d'habitation. Cependant, il convient de préciser que la commune n'est pas seul décisionnaire en matière d'impôts locaux. En effet, l'État décide de l'évolution des bases (+2,5% cette année), puis les différentes collectivités auxquelles sont reversés ces impôts (mairie, Conseil général, Conseil régional) fixent leurs taux respectifs.

La crise du système bancaire mondial a-t-elle des conséquences sur le budget communal ? En particulier, quelle est la nature des emprunts contractés par la commune et le degré de risque qu'ils présentent ?

La commune n'a pas contracté d'emprunt à caractère "nocif" : les emprunts à taux variable ne représentent que 4% de la totalité de notre endettement. De plus, ces variations sont plafonnées de façon à en limiter l'impact. Par ailleurs, aucun

n'est indexé sur des indices "exotiques" qui pourraient s'avérer très fluctuants.

Au début de la crise, en partenariat avec les organismes bancaires, nous avons réévalué l'ensemble de la dette à taux variable pour renégocier lorsque c'était nécessaire. Seul l'emprunt de la médiathèque a alors été basculé sur un taux fixe.

Dans le contexte actuel de crise, la situation financière de la commune est-elle critique ?

Non, la situation n'est pas critique mais elle n'est pas non plus facile. Les incertitudes quant aux financements extérieurs (dotations de l'État, des autres collectivités) nous incitent à toujours plus de prudence. Cependant, nous avons pour nous un certain nombre de points positifs : pas d'emprunts nocifs, un patrimoine entretenu qui nous offre une caution auprès des organismes financiers, des projets de construction de logements à court et moyen terme qui amèneront davantage de recettes fiscales. Nos finances sont saines.

Le Théâtre des Quatre Saisons est un service municipal depuis l'été 2008. Quel est l'impact de son intégration sur le budget communal ? Cela permet-il de réduire les dépenses, ou au contraire



“La situation n’est pas critique, mais elle n’est pas non plus facile...”

cela induit-il une nouvelle charge pour la collectivité ?

Ni l'un ni l'autre. La charge que représente le Théâtre des Quatre Saisons aujourd'hui en tant que service municipal correspond sensiblement au montant de la subvention qui était préalablement allouée à la Société d'Economie Mixte qui en assurait la gestion. Le but recherché lors de la "municipalisation" du Théâtre n'était pas l'économie, mais plutôt l'offre de nouveaux services au monde associatif. C'est le cas en 2009 avec un Théâtre qui s'ouvre davantage au tissu associatif local sans coûter plus cher à la collectivité.